

DECISION DU
25/06/2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E19000107 /31

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 18/06/2019, la lettre par laquelle M. le directeur départemental des territoires de l'Aveyron demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la demande, présentée par M. le président de Rodez Agglomération, en vue d'obtenir l'autorisation au titre de la loi sur l'eau relative à l'aménagement du parc des expositions de Rodez et de la zone d'activités connexe sur le territoire des communes de Luc la Primaube et d'Olemps ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

Vu l'arrêté de délégation du 15 octobre 2018 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

DECIDE

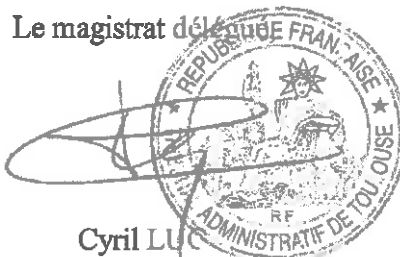
ARTICLE 1 : Monsieur René JEANNE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le directeur départemental des territoires de l'Aveyron et à Monsieur René JEANNE.

Fait à Toulouse, le 25/06/2019

Le magistrat délégué



Cyril LUC

The image shows a circular official seal of the Tribunal Administratif de Toulouse. The seal contains the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a star and a figure. A signature, which appears to be 'Cyril LUC', is written over the seal.